

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2020

Effectif légal du Conseil Municipal : onze. Présents : 9

L'an deux mil vingt, le 10 juillet à dix-huit heures trente minutes, s'est réuni le Conseil Municipal.

Etaient présents :

M. MAGNIN Didier – M. PAGET Olivier - M. GIRINAL Jean Marc – M. CECH Franck – M. LEGAY Olivier - Mme GUENOT Lucienne - Mme GAUTHEROT Annick – Mme SOCIÉ Mathilde – Mme SMEDLEY Marie-Hélène

Absents excusés : A. AURIERE – B. TATIBOUËT

Date de convocation : 3 juillet 2020

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Didier MAGNIN, Maire.

Madame Lucienne GUENOT a été élue secrétaire.

### **1/ Elections sénatoriales : désignation des délégués :**

Le Maire explique qu'il convient de procéder à l'élection des délégués qui siégeront lors de l'élection des sénateurs prévue le dimanche 27 septembre prochain. Il rappelle la législation de cette élection et appelle les membres du conseil municipal à procéder au vote.

Après appel des candidatures, ont été élus au premier tour de scrutin :

- M. Didier MAGNIN a été proclamé délégué titulaire et a déclaré accepter ce mandat,
- Mme Lucienne GUENOT a été proclamée première déléguée suppléante et a déclaré accepter le mandat,
- M. Olivier LEGAY a été proclamé deuxième délégué suppléant et a déclaré accepter le mandat,
- Mme SMEDLEY Marie-Hélène a été proclamée troisième déléguée suppléante et a déclaré accepter le mandat.

### **2/ Droits de préemptions :**

Le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner concernant la parcelle AB 300 d'une superficie de 795 m<sup>2</sup>,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas faire valoir le droit de préemption pour cette parcelle.

Le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner concernant les parcelles AB87, AB88 et AB265 Rue de la Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de ne pas faire valoir le droit de préemption pour ces parcelles.

### **3/ Travaux Grande Rue :**

Le Maire informe le conseil de la situation actuelle des travaux, à savoir :

- projet enfouissement des lignes

les poteaux et les supports seront enlevés vers septembre, l'entreprise pose le support des candélabres, nécessité d'un garde corps pour la sécurité au-dessus du transformateur,

- rosiers : pas de remise en place, des rosiers seront plantés ultérieurement,
- routes et places : elles seront remises en état par l'entreprise Bonnefoy.

- projet Grande Rue

- les bordures de trottoirs sont installées, les amorces seront effectuées prochainement,
- prise en charge par la CCPR du renouvellement des conduites d'eau potable sous les plateaux,
- les noues sont presque terminées,
- l'enrobé sera à la charge de la commune (41 000 €),
- la placette au croisement : le devis s'élève à 7 000 € par FCE, un autre devis a été demandé,
- fibre : le devis s'élève à 3 420 € pour des travaux de mise à nu des câbles : il sera envoyé à Haute-Saône Numérique.

- sinistre HERVE

- il est nécessaire d'établir un constat par un huissier. Un diagnostic par notre assurance AXA.

- ordures ménagères

- il existe des places de stockage pour les Rue des Chenevières et Grande Rue,
- modification du chemin piétonnier de la maisonnette au cimetière : il sera à droite,

- ramassage scolaire :

- l'arrêt est modifié et sera vers la maison Hechinger jusqu'au 14 septembre, le circuit se fera par le Rue de Breuches Bois. Attention : mettre une signalisation au niveau du virage, voir pour prêt de matériel.

- situation financière :

Demander le déblocage du prêt de 350 000 €.

**4/ Divers : délégués COFOR**

Le Maire explique qu'il convient de désigner deux délégués à la COFOR 70.

Après appel des candidatures, sont désignées à l'unanimité les personnes suivantes :

- titulaire : Jean-Marc GIRINAL,
- suppléant : Olivier PAGET.